

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 17/07/2024 - 16:14

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Gérard SPINELLI, Maire, Ville de Beausoleil, 27 boulevard de la république, 06240 Beausoleil

Objet du marché : La commune de Beausoleil souhaite équiper l'intégralité de ses collections de la future médiathèque/ludothèque « Village Charlot » avec des étiquettes RFID.

La technologie RFID devra assurer un maximum de fluidité et de portabilité des traitements.

L'enjeu de cet accord-cadre est :

- D'améliorer la fluidité des transactions de prêts, de retours, d'inventaire et de recherche, de mettre en place des automates tout en prenant en compte les problématiques ergonomiques mais aussi les risques éventuels liés à l'électro-sensibilité.
- De protéger les documents contre le vol et de mesurer la fréquentation de la médiathèque/ludothèque.

Il s'agit donc :

- D'acquérir les fournitures utiles au bon fonctionnement de la médiathèque : Etiquettes RFID (tout support), platines utiles notamment à l'encodage des puces RFID et à l'enregistrement des prêts et retours aux banques d'accueils, automates de prêts et de retours, dispositif antivol et de comptage, terminal mobile pour inventaire et recherche.
- D'assurer l'interopérabilité entre le système RFID et la solution PMB.
- D'assurer un traitement optimal de collections.

Pour ce faire, des prestations seront associées à la mise en oeuvre :

- Paramétrages et mise en service des automates
- Formation des personnels (administrateurs et utilisateurs)
- Maintenance annuelle des matériels fournis

Durée du marché : Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa notification.

Le prestataire devra assurer la prestation en deux phases.

La première phase qui démarre dès la notification du marché et qui consistera à interfacier la solution avec le SIGB, fournir les platines d'encodage ainsi que les étiquettes et former les utilisateurs sur les procédures inhérentes à la fourniture de ces matériaux.

La seconde phase consistera en la fourniture et l'installation de tous les autres éléments (automates, dômes de comptages et antivol, solution mobile de recherche et d'inventaire), la mise en place et le paramétrage de la solution globale ainsi qu'à la formation des administrateurs et des utilisateurs.

Le prestataire devra indiquer à l'acte d'engagement les délais d'intervention auxquels il devra s'engager pour la première et la seconde phase.

Nombre et consistance des lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Le présent marché ne comprend aucun lot.

Procédure de passation : La présente consultation est organisée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R.2123-4 à R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre est à prix mixte avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les candidats sont tenus de maintenir leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R.2152-7 du Code de la Commande Publique au moyen des critères suivants auxquels sont affectés des coefficients de pondération :

- 40% pour le prix indiqué à l'Acte d'engagement et au CDPGF.

- 50% pour la valeur technique de l'offre sera appréciée au vu du mémoire technique et décomposée comme suit :

* 27% pour le sous-critère n° 1 : Description, qualité du matériel et compatibilité avec le SIGB

* 5% pour le sous-critère n° 2 : Choix du format et diversité des étiquettes proposées

* 5% pour le sous-critère n° 3 : Moyens humains affectés à la mission et méthodologie

* 10% pour le sous-critère n° 4 : Offre d'extension de garantie et maintenance dans le cadre des activités du service bibliothèque

* 3% pour le sous-critère n° 5 : Caractère responsable de l'offre en démontrant la pertinence de celle-ci en termes de numérique responsable et la pertinence des indices de durabilité des matériels proposés (RSE), et décomposés de la manière suivante :

1) Pertinence de l'offre en termes de numérique responsable : 1,5%

2) Pertinence des indices de durabilité des matériels proposés : 1,5%

- 10% pour les délais de livraison indiqués au planning détaillé et dans l'acte d'engagement, décomposés de la manière suivante :

* 7% pour les délais de livraison de la première phase (point 3.1.1 du CCTP)

* 3 % pour les délais de la deuxième phase (à partir de l'ordre de service) (point 3.1.2 du CCTP)

Date limite : 05/08/2024 à 12h00

Renseignements divers : La possibilité de négocier est prévue par le Pouvoir Adjudicateur.

Adresse Internet : www.marches-securises.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 17/07/2024

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4111737**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Rappel 1: 83 - Var

Rappel 2: 13 - Bouches du Rhône

Rappel 3: 04 - Alpes de Haute Provence

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-